

gnalé, et cependant on est arrivé au moment critique de l'année, où les chalands du commerce ont à peine assez d'eau pour naviguer, et sont livrés à leurs propres moyens de défense.

La traite des esclaves de Podor et de Kagana est toujours prospère. Voici quelques renseignements sur les prix des produits : Peau m. 35 fr. les 228 kilogrammes. Les mil, 25 fr. les 200 kilogrammes. Commes, 403 fr. les 400 kilogrammes. Peaux de bœuf, 70 fr. les 100 kilogrammes. Bœuf, 22 fr. les 100 kilogrammes. Beurre de Galam, 7 fr. le litre. Gargouilles en terre du pays, 0 fr. 25 l'une.

Canaris en terre du pays, 0 fr. 50 à 1 fr. 50 l'un, suivant la taille. Chevaux de race maure, 4,000 fr. à 4,500 fr. Poulains de race maure, 500 fr. à 600 fr. Anes, 80 fr. à 100 fr. Bœuf moyen, 70 fr. Vache laitière, 250 fr. Moutons du pays, 7 fr. 50. Moutons touffus, 12 fr. à 15 fr. Chèvres, 5 fr. Poulets, 0 fr. 25 et 0 fr. 50. Canards, 4 fr. à 5 fr. 25. Dans l'Oualo et la baulerie de Saint-Louis, le calme est complet, et l'anémation commerciale fait espérer les résultats les plus lucratifs.

Dans le Cayor, des mesures sont prises pour mettre notre frontière à l'abri des coups de main d'Arabes et de Lat-Dior. Les relations du gouvernement du Sénégal avec Samba-Lawb, le nouveau damel du Cayor, sont excellentes. Il faut espérer que, bien que ce jeune prince soit entouré de conseillers hostiles à notre influence, il restera fidèle à ses engagements envers la France.

Le chemin de fer qui fonctionnera bientôt entre Dakar et Thiès, ne peut qu'aviver le commerce du Diander, qui est tranquille aujourd'hui.

Le commerce de Rufisque, de Jock et de Portudal a été très prospère cette année. La traite est presque terminée. Il a été exporté 1,875,858 kilogrammes d'arachides en coques, dont le prix s'est maintenu à 34 fr. les 400 kilogrammes. achetés directement aux indigènes.

Dans le Saloum les indigènes ayant pillé à Fatick un cotre de la maison Maurel et Proum, le lieutenant gouverneur s'est rendu dans ce pays, à bord du Goeland, pour obtenir réparation. M. Bavi a profité de sa présence dans le pays pour mettre à la raison deux chefs indigènes, Guédél M'Boj et Mam N'Dary, qui indignaient le commerce de Saloum par leurs disséminations.

Depuis le dernier courrier, on n'a pas eu de nouvelles de la Casamance.

Le Rio-Pongo est tranquille. Dans le Rio-Nuneh, les hostilités ont recommencé entre les chefs indigènes, malgré les efforts faits par le lieutenant-gouverneur pour rétablir la paix. Les Landoumans auraient brûlé cinq villages et, de leur côté, les Naloum en auraient détruit douze, ainsi que plusieurs factoreries.

Les nouvelles de la Mellacore sont bonnes, et l'on s'attend d'un moment à l'autre à la conclusion de la paix.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA FÊTE AU PROFIT DES ÉCOLES LIBRES. — Nous avons esquissé hier à grands traits les principales parties de la magnifique fête qui aura lieu dimanche, 15 juin, dans le jardin de M. Pierre Cateau, au profit des écoles libres. Nous en publions aujourd'hui le programme :

VILLE DE ROUBAIX

Dimanche 15 Juin 1884

GRANDE FÊTE DE BIENFAISANCE

au profit

DES ÉCOLES LIBRES

VENTE DE CHARITÉ.— FOIRE AUX PLAISIRS

CONCERTS

Par la musique municipale de Watrelot

ET LA FANFARE DELATTRE

ILLUMINATIONS et feu d'artifice

La commission organisatrice recommande à votre attention les indications suivantes :

Les objets de la vente, les jeux et divers amusements de toute nature, seront offerts à des prix très modérés accessibles à toutes les bourses.

Les portes seront ouvertes à partir de trois heures.

Prix des places : l'entrée est de 5 francs pour les grandes personnes.

Les enfants paieront demi-place. — Il sera délivré des cartes de sortie au prix de 1 fr., de 6 h. à 7 h. 1/2.

Des cartes d'entrée sont déjà présentées à la disposition des personnes qui en feraient la demande à M. J. Raffard, rue Desaugour 5, (ancienne rue Traversière), Paul Wibaux, rue Fosse-aux-Chênes, 34.

AVIS important. — Le nombre des entrées (tant nécessairement limité, il ne sera délivré de cartes à la porte que jusqu'à concurrence du nombre de

places encore disponibles. Dès que ce nombre sera atteint, les guichets seront fermés.

En cas de mauvais temps, la fête sera remise à huitain.

Lundi 16 juin, à quatre heures, continuation de la fête.

Prix d'entrée : 2 francs

Concerts par la Concorde et la Grande-Fanfare. — Illuminations et feu d'artifice.

On nous prie de dire que la fête du lendemain lundi sera l'exacte répétition de celle de dimanche.

Commissions municipales. — La première commission (finances, octroi) est la troisième (volonté, assainissement, hygiène, travaux publics, tramways) sont convoqués pour demain mercredi, 11 juin, à neuf heures du matin, pour étude de questions renvoyées à leur examen par le conseil.

Les votes de M. Achille Scarpel. — Dans la séance du lundi 9 juin, M. A. Scarpel a voté : 1^o contre l'article 1^{er} de l'amendement de M. Marion au projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des allumettes chimiques. Voici cet article : « La fabrication des allumettes est libre ». La Chambre a rejeté. — 2^o contre l'article 1^{er} du contre-projet de M. Salot-Romain, au projet de loi sur les allumettes chimiques. Voici cet article : « Le ministre des finances est invité à mettre en adjudication le droit exclusif de fabrication et de vente des allumettes chimiques. La Chambre a adopté ». — 4^o contre le renouvellement de la discussion du projet de résolution concernant la révision des lois constitutionnelles à la suite de la discussion des propositions de loi sur le recrutement de l'armée. La Chambre a adopté.

L'école de natation. — Le temps froid et les pluies ont empêché aux belles journées de mai, malgré tout, depuis huit jours, les amateurs de bain de se rendre à l'école de natation. Hier, la température de l'eau avait 15 degrés, et il en faut de 13 à 22.

Espérons que bientôt le beau soleil de juin permettra aux Roubaillais et aux Tourquennois d'aller prendre leurs ébats dans le double bassin de l'établissement.

Nous croyons utile de rappeler que l'école de natation est ouverte tous les jours, de cinq heures du matin jusqu'au coucher du soleil, et que, le mercredi après-midi, de trois à cinq heures, et le vendredi matin, de cinq à une heure, sont réservés aux femmes.

Le kiosque qui doit servir pour les concerts du jeudi, devant le square Notre-Dame, est à peu près terminé.

Le service d'inspection des denrées alimentaires a saisi, ce matin, à Minck, 18 caisses contenant quatre mille harengs saurs, reconnus impropres à la consommation.

Un suicide. — Un homme de peine, Jean-Baptiste Barbière, demeurant dans une cour de la rue Saint-Antoine, a été trouvé pendu, ce matin, dans son grenier.

Un malheureux avait 64 ans. Il laisse six enfants, dont les trois plus jeunes ont 13, 9 et 5 ans. On ignore le motif qui lui a fait prendre cette funeste détermination.

Menuis faits. — Lundi soir, un homme de la rue Fourcor accouttour au poste central de police : « Venez vite, dit-il, un brigadier de service, un jeune homme parcourt mon quartier, un cotre à la main, au moment de me tuer et d'aller à l'école. Un agent accompagne cet homme. Lorsqu'ils arrivent rue Fourcor, plus personne; le terrible ennemi avait disparu. Procès-verbal a été dressé.

Hier après-midi, un enfant de cinq ans a été mordu à la jambe droite, en revenant de l'école, par un monarque, appartenant au propriétaire duquel procès-verbal a été dressé.

Chronique théâtrale. — La représentation de Britannicus, par Mme Agar et les artistes parisiens qui l'accompagnent, a été un véritable régal pour le public bien inspiré qui s'était rendu hier soir à l'Opéra.

Nous pouvons affirmer que pendant toute la saison qui vient de finir, l'administration de ce théâtre ne nous a rien offert de supérieur à l'interprétation de la belle tragédie de Racine qu'il nous a été donné d'applaudir.

Il y avait malheureusement peu de monde à l'Hippodrome et nous le regrettons autant pour le public, qui a perdu là une rare occasion d'entendre de beaux vers récités avec beaucoup d'art et de passion, que pour les artistes dont le talent méritait mieux qu'une salle à moitié vide.

Il est vrai de dire que si le public, qu'aucune distraction ne récomrait ailleurs, n'est pas venu à l'Hippodrome, la faute en incombe surtout à l'organisateur de cette soirée artistique. Il n'a annoncé cette représentation que vingt-quatre heures à l'avance et c'est trop peu.

M. J. Raffard et M. Desmoulières ont agi autrement; bien lui en a pris.

Mme Agar et M. Rebel ont été plusieurs fois acclamés et rappelés. Tous deux sont des comédiens hors de pair, dont la réputation est au-dessus de tout éloge. Les autres rôles ont été bien tenus; tout au plus pouvons-nous reprocher à MM. Du Tertre et Valbert un léger défaut d'organe.

Ce dernier paraît les dents serrées, peut-être pour donner un caractère particulier au rôle du traitre Vercingétorix. Mais, dans ce qui est du public, nous n'avons constaté aucune des paroles qu'il prononçait.

Ce défaut nous a paru moins accusés dans la Légende universelle.

Cette pièce a beaucoup amusé le public. M. Desmoulières, MM. Dechaux et Jourdain ont été excellents. Quelques scènes de cette comédie ont donné lieu à des explosions d'hilarité qui gagnaient parfois les acteurs eux-mêmes.

Entre ces deux pièces, Mme Agar a récité, tantôt avec une énergie peu commune, tantôt avec une émotion qu'elle communiquait comme un frisson à toute la salle, le beau poème de Victor Hugo, *Ma Nuit dans le désert*.

C'est dans ces vers puissants, inspirés à Victor Hugo par la gloire et le génie de Napoléon 1^{er}, que l'illustre poète a surtout reconnu et proclamé « le néant des grandeurs et de la puissance humaine en face de la grandeur et de la puissance éternelles de Dieu ».

On nous annonce la prochaine exhibition à l'Hippodrome, des Excursions Hamilton, dont les journaux de Lille ont fait tant d'éloges l'an dernier.

Nous reviendrons sur l'annonce de cet intéressant spectacle.

Ephémérides de la charité roubaillaise. — 10 juin. — Fête de Ste-Marguerite. — Les religieux de l'hôpital Ste-Elisabeth de Roubaix, firent célébrer chaque année, en cette fête, d'après une fondation de Marguerite Farvaux, en son vivant religieuse dudit hôpital, une messe solennelle après laquelle elle ou distribuaient, en vertu de la même fondation, 7 livres pour la rédemption des religieux, et à chacune des pauvres Charitères une pinte de bière et un pain blanc de patar. (Archives de Roubaix, GG. 257. f. 37.)

11 juin 1840. — La ville achète de M. Florin Desfrénoy, une partie de terrain et bâtiments appartenant de l'ancien hôpital Ste-Elisabeth, pour la somme de 76,000 fr. Le fonds est un arpentement de 99 ans, commencé en 1839, au canon annuel de 180 fr. 48 c., à raison de 10 cent. le mètre carré.

C'est sur ce terrain que furent construits l'Hôtel de Ville et l'Hôtel des pompiers. (Rapport du maire sur la situation et l'administration des affaires de la ville de Roubaix, 1861, page 9.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 5 juin 1884

VERSEMENTS

Roubaix : 239 versements 42,016 fr. 00

dont 40 nouveaux... 15'66

Succursale de Lannoy : 15'66

posants, dont 1 nouveau... 1,123 fr. 00

Total des versements 43,139 fr. 00

Remboursements effectués : 19,333 fr. 24

Succursale Lannoy : 7 remboursements effectués... 4,720 fr. 05

Total des remboursements 24,053 fr. 29

Les opérations du mois de juin sont suivies : à Roubaix, par M. L. Mulliez-Delattre et Victor Desputre directeurs.

À Lannoy, par M. Bettelemieux.

TOURCOING

Lundi soir, la police a conduit au violon, pour y passer la nuit, le nommé B..., commis au Panellard, qui était dans un état d'ivresse manifeste.

Mardi, 10 juin, deux préposés de douane ont arrêté la nommée Marie Delcroix, âgée de dix-neuf ans, née à Tourcoing, qui passait en France avec une certaine quantité de tabac d'une valeur approximative de 100 fr.

Disparition. — La nommée Florence Mourkèck, femme Messiaen, domiciliée à Roubaix, a déclaré à la police que sa petite fille, âgée de quatre ans, qu'elle avait envoyée en commission à Tourcoing, n'avait pas encore reparu à son domicile.

Le jeune Etienne Deloit, qui a été confiné dans sa maison, il y a quelques jours, à Mouvaux, par Mgr Monnier, évêque de Lydda, vient de mourir.

M. Jules Bernard, domicilié rue du Courtois, a trouvé un superbe chien berger; il le tient à la disposition de son maître.

Ephéméride Tourquennoise. — 10 juin 1839. — La question du chemin de fer de Lille à la frontière belge, qui avait fait le sujet d'une réunion de notre conseil municipal, tombait dans le domaine public et préoccupait vivement les habitants. Une députation est envoyée à Paris et obtient enfin que la ligne principale passerait le plus près possible du centre de Tourcoing.

LILLE

Le conseil de préfecture. — La seconde session du conseil de préfecture, pour l'examen des protestations contre les élections municipales de mai, commença le jeudi 10 juin. Nous donnerons l'ordre du jour de chaque séance.

Les fêtes de Lille auront lieu, le dimanche 22 et lundi 23 juin. L'administration municipale a décidé de ne dépenser qu'une somme de 25,000 fr. pour les fêtes communales, dont voici le programme :

Dimanche 22, à six heures du matin, salves d'artillerie par les canonniers.

À 2 heures, concert de l'école des Ecoles, revue des sociétés de boules, arcs, échecs, arbalètes, billard anglais, pêcheurs à la ligne, etc.

À 8 heures du soir, concert au Jardin Vauban par la musique de 436 de ligne.

À 9 heures, concert à la Grande-Place et concert par les musiques des canonniers et des pompiers.

Lundi 23. — Continuation des jeux et exercices commencés la veille.

À 2 heures, pêche sur l'eau et chasse aux canards au quai de la Basse-Déoul.

À 3 heures, jeu de blanc et noir au Réduit.

À 4 heures, jeu du sautoir, place St-Martin.

À 5 heures, concours de tir, maître de coqs et courses en sac, place de la Nouvelle-Aventure et à Fives.

À 6 heures, jeu de bagues à Vanban.

À 6 heures, distribution des prix au Rond-Point de l'Esplanade.

A 10 heures du soir, illumination du boulevard des Ecoles et feu d'artifice.

Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Nous apprenons que nos concitoyens MM. Herman et Louis Delany, ont été désignés comme membres du jury pour les grands concours du Conservatoire de Bruxelles, qui auront lieu les 13, 14 et 15 juin.

La catastrophe de l'Esplanade. — M. Bouillet, sculpteur, rue des Chats-Bouissus, a succombé ce matin, vers cinq heures, aux suites de ses blessures. C'est le sixième décédé depuis la catastrophe.

La Société colombophile de Nord organise, pour dimanche prochain, un grand concours de pigeons; le lâcher aura lieu à Vendome.

Deux cents francs de prix d'honneur. — Une magnifique cartouche.

La mise en panier aura lieu le vendredi 13 juin, de deux à cinq heures, au siège de la Société, rue de la Barre, 65.

Vol et abus de confiance. — M. Labouré, quincaillier, rue de Paris, s'appesantissait depuis quelque temps sur les marchandises lui étaient confiées. Il surveilla attentivement tous ses employés, mais ne put rien découvrir. Cependant il soupçonnait son garçon de magasin, Fremaux, qui, seul, avait accès dans le magasin.

Fremaux, ayant demandé un congé de deux jours, M. Labouré en profita pour faire faire de ses soupçons à la police et demanda qu'une perquisition fût faite au domicile de son employé, 32, rue de Valenciennes.

Dimanche matin, les agents de sûreté se présentèrent dans la maison et trouvèrent dans le grenier, où tous les locataires mettaient souvent du linge, une grande quantité de pièces de quincaillerie.

Le volent étau donc trouvé; deux agents furent chargés d'arrêter Florentin Fremaux et sa femme, Philomène Lagache, qui lui seraient défrocteur.

Cour et ne pouvaient que lundi soir. Avant de rentrer dans leur appartement situés au quatrième, ils allaient serrer la main de leurs amis, à leur estaminet habituel. Les agents s'y présentèrent et, quand les salutations eurent été terminées, demandèrent à Fremaux s'il était bien le garçon de magasin de M. Labouré. Sur sa réponse affirmative, l'un des agents lui déclara qu'il l'arrêterait. On peut juger de la stupeur de tous les amis et de l'émotion qui se répandit aussitôt dans ce quartier à popularité.

Fremaux ne fit aucune opposition et fut conduit ainsi que sa femme, inculpées de complicité de vol, au commissariat du 4^e arrondissement.

Mardi matin, M. le commissaire a commencé son enquête; il a dressé procès-verbal de toutes les marchandises trouvées dans le grenier. Ces marchandises seront envoyées au parquet; Fremaux et sa femme ont été conduits à la maison d'arrêt.

On ne peut encore évaluer le chiffre de ces dévaloirs.

Rixe. — Dans la nuit de dimanche, vers deux heures, trois révoisés passant rue des Vieux-Faubourgs, entendirent des hommes et des femmes qui se dispuutaient; ils s'approchèrent. Une rixe s'éleva, au cours de laquelle tous ont été assez grièvement blessés.

D'après l'enquête, il paraîtrait que les trois révoisés Joseph Biastrot, Ch. Semaillois et Edmond Gorin regagnaient la caserne Saint-Maurice, lorsqu'ils furent accostés par des femmes, en face la rue de Valenciennes.

Sur leur refus d'accepter les propositions de ces femmes, les souteneurs sont intervenus et une lutte s'est engagée.

Il a fallu l'intervention d'un gendarme de la caserne Saint-Maurice, Dumange et Lefebvre, soutenus par des agents de sûreté; les souteneurs ont été pris aussitôt à la fuite.

Deux révoisés ont été assez gravement blessés; M. Souris a reçu de nombreux coups qui ont nécessité son transport à l'hôpital. M. Garin porte de nombreuses contusions.

Dumange, en voulant arrêter un des agresseurs, a fait une chute et s'est blessé grièvement au front. Les coupables sont connus.

NORD

Vote des députés du Nord sur l'article 1^{er} de l'amendement de M. Marion au projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des allumettes chimiques.

Ont voté pour : Giard, des Rotours, Trystram, Brame.

Ont voté contre : Bernard, Girard, Guillemain, Giroud, Masure, Pierre Legrand, Scarpel, Lecocq, Desmoutiers, Outters.

N'ont pas pris part au vote : Bergerot, Plichon.

Sur l'article 1^{er} du contre-projet de M. Leydet au projet de loi sur les allumettes chimiques : Ont voté pour : MM. Bergerot, Giard, Des Rotours, Trystram, Brame.

Ont voté contre : MM. Bernard, Girard, Desmoutiers, Giroud, Guillemain, Lecocq, Masure, Scarpel, Outters.

N'a pas pris part au vote : M. Pierre Legrand.

Sur l'article 1^{er} du contre-projet de M. Saint-Romme au projet de loi sur les allumettes chimiques :

Ont voté pour : MM. Bergerot, Giard, Plichon, Des Rotours, Trystram, Brame.

Ont voté contre : MM. Bernard, Girard, Desmoutiers, Giroud, Guillemain, Lecocq, Masure, Scarpel, Outters.

N'a pas pris part au vote : M. Pierre Legrand.

Sur le renvoi de la discussion du projet de résolution concernant la révision des lois constitutionnelles à la suite de la discussion des propositions de loi sur le recrutement de l'armée :

Ont voté pour : MM. Bernard, Girard, Giard, Fond, Guillemain.

Ont voté contre : MM. Desmoutiers, Girard, Lecocq, Pierre Legrand, Masure, Scarpel, Bergerot, Plichon, Trystram, des Rotours.

N'ont pas pris part au vote : MM. Outters, Brame.

Saint-Éloi. — Nous rappellerons que le carrousel à Samson aura lieu dimanche, 15 juin.

Avelin. — MM. les cavaliers sont informés que le carrousel annoncé pour le 6 juillet, est remis au dimanche 27 juillet.

PAS-DE-CALAIS

Calais. — Tribunal de commerce. — Résultat du scrutin de ballottage pour le tribunal de commerce :

Inscrits : 2,200. — Votants : 332.

MM. Jules Humbert, président... 284 voix.

G. Mulard, juge sortant... 278

Eug. Grabeur, juge sortant... 235

Rondoux, ancien juge... 230

Pinel, juge suppléant sortant... 238

Delpoix, juge suppléant sortant... 253

Boulogne-sur-Mer. — De nouveaux succès viennent d'être remportés par l'Escadron nautique aux régates d'Amiens. Elle a obtenu le 1^{er} prix — 2 avirons seniors — battant St-Pierre, Amiens, Rouen et Lille. — 1^{er} prix, 4 avirons juniors, gagnant 4 secondes sur ses concurrents.

Dans la course mixte pour skiffs et yoles, M. Dequin, montant la yole *Nitouche*, a obtenu le 3^e prix.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 9 juin. — Eugénie Bernolet, rue de la Balance, 146. — Emilie Boudet, Grand'Rue, 5. — Mathilde Rousseau, rue Peller, 124. — Marie Desportaine, rue Ste-Thérèse, cour Bernart, 1. — Hélène et Juliette Poissonnier, jumelles, rue d'Antoine, 2. — Paul Léry, rue du Chemin du Fer, 2. — Henri Drot, rue de Valenciennes, 3. — Eugénie Carbon, rue Milton, fort St-Joseph, 15. — Pierre Durocarter, à l'Hôtel-Dieu. — Rachel Vanhoutte, rue Ste-Barbe, 35.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 8 juin. — Louis Heroux, 22 ans, tisserand et Séverine Dupoussé, 23 ans, tisserande. — Armand Martin, 32 ans, employé de commerce et Adèle Fournel, 24 ans, sans profession. — Henri Esclapart, 41 ans, corseur et Marie Florin, 49 ans, ménagère. — Pierre Minisolo, 29 ans, musicien ambulancier et Antoinette Carbon, 29 ans, sans profession. — Jean Mulier, 27 ans, tisserand et Marie Dubuy, 27 ans, servante. — Pierre Loethen, 25 ans, tisserand et Wilhelmine Vansteel, 23 ans, tisserande. — Henri Motte, 36 ans, fleur de vin et Marie Bourgeois, 56 ans, serrante. — Camille Deryuyter, 30 ans, tisserand et Marie Loethen, 21 ans, solennelle. — Adolphe Kivite, 21 ans, tisserand et Angèle Lambert, 25 ans, rattachée. — Armand Fournier, garçon de magasin et Rosalie Privat, journalière. — Charles Guillemin, 22 ans, tailleur d'habit et Estelle Deberlin, 24 ans, ménagère. — Julien Filâtre, 25 ans, tisserand et Adèle Desmettre, 17 ans, rattachée. — Jean Faureau, 31 ans, sans profession. — Charles Desmet, 35 ans, servante. — Marie D'Amboise, 35 ans, servante. — Charles Dels, 25 ans, encolleur et Victoire Lefebvre, 29 ans, bobineuse. — Jean Duponchelle, employé de commerce et Marie Brassac, sans profession. — Marie D'Amboise, 35 ans, servante. — François Vanparys, 19 ans, menuisier et Clémentine Tork, 40 ans, solennelle. — Henri Delbeid, 30 ans, peigneur et Rosine Leroy, 48 ans, ménagère. — Louis Beugnot, 30 ans, rattaché et Jeanne Neuses, 18 ans, tisserande. — Jean Vandelsolte, 34 ans, domestique et Marie Follé, 26 ans, journalière. — Charles Dujardin, 39 ans, sans profession. — Edouard Desmet, 30 ans, solennelle. — Joseph Meestaght, 21 ans, menuisier et Hélène Geertruid, 19 ans, tisserande.

Décès du 9 juin. — Henri Dumortier, 46 ans, boucher, rue Daubenton, 125. — René Debock, 7 mois, rue St-Jean, 121. — Achille Dubois, 8 mois, rue de Condé, cour Desmet, 4. — Adeline Leroy, 10 mois, boulevard Gambetta, 45.

Etat-civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 8 juin. — Charles Grymonprez, rue des Parvaux. — Georges Vansteel, à la Malencou. — Arthur Desprez, rue Notre-Dame de Lourdes. — Joseph Lambilliotte, à Mouvaux. — Les mariages du 9 juin. — Victor Roncourt, 25 ans, charrotier et Elise Lepers, 33 ans, servante. — Henri Van dermeulen, 26 ans, domestique et Edite Von, 18 ans, servante. — Arthur Desplechin, 28 ans, peintre et Pauline Liard, 21 ans, couturière.

LES AMIS et connaissances de la famille DANTOING, qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur GÉRARD DANTOING, veuf de Dame Marie DUCHÈNE, décédé à Mouvaux, le 29 juin 1884, à l'âge de 73 ans, administré des Sacraments de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme un tenant lieu, et de bien vouloir assister aux convois